



ÉVALUATION FINALE

« Projet Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes ».

RAPPORT INITIAL

**Désilhomme SATYR, Agroéconomiste (M.Sc)
Consultant Senior de l'évaluation**

25 Février 2020

Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des Sigles.....	3
I. INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	4
1.1.- Mise en contexte de l'évaluation finale.....	4
1.2.- Objectifs de l'évaluation.....	5
II. COMPRÉHENSION DU MANDAT ET RESPONSABILITÉS DES PARTIS.....	5
2.1.- Compréhension du mandat.....	5
2.2.- Responsabilités des deux partis.....	7
III.- BREVE INTRODOCTION AU PROJET.....	9
IV.- METHODOLOGIE.....	10
4.1.- Phase préparatoire ou de familiarisation.....	11
4.2.- Phase de collecte de données liées à l'évaluation finale du Projet.....	13
4.3-Phase de traitement, d'analyse et d'interprétation des données.....	15
4.4- Phase de rapportage.....	16
4.5- Risques liées à la méthodologie et mesures mitigation y relatives.....	17
V. Calendrier détaillé de l'évaluation (rencontres, enquêtes, autres activités).....	19
Annexe 1.- Matrice d'évaluation finale du Projet.....	21
Annexe 2.- Questionnaires d'évaluation.....	34
Annexe 3 : Tableau II : Feuille de présence des participants-es aux rencontres avec les bénéficiaires.....	52

Liste des Sigles

CDDNUH	: Cadre de développement durable des Nations Unies en Haïti
PNUAD	: Plan Cadre du Système des Nations Unies pour l'Aide au Développement
MAST	: Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MCFDF	: Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme
MENFP	: Ministère de l'Education Nationale et de la Coopération Externe
MJSAC	: Ministère de Jeunesse et des Sport et d'Action Civique
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération externe
OPC	: Office de Protection du Citoyen
PNH	: Police Nationale d'Haïti
PSDH	: Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti

I. INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1.- Mise en contexte de l'évaluation finale

Le « Projet Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes » est vraiment complémentaire aux actions déjà bénéficiées par Haïti auprès de l'ONU en vue de contribuer à la consolidation de la paix et à la stabilité dans le pays, tel que signalé dans le PRODOC. Etant directement relié à la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité sur Jeunesse, Paix et Sécurité, ce projet est donc financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) et exécuté par trois agences des Nations (PNUD, ONUFEMMES et OIM) de concert avec des parties prenantes clés telles que le MPCE et MJSAC comme représentant du gouvernement, la Mairie de Jérémie comme autorités locales et la société civile via les principales associations de jeunes de la ville de Jérémie sur la période allant de 18 décembre 2017 à 31 janvier 2020. S'approchant vers la fin du projet, les partenaires de mise en œuvre cherchent à évaluer les progrès accomplis, ce conformément au cadre de résultats faisant l'objet du PRODOC.

En fait, l'évaluation finale de ce projet s'avère très importante tant pour les Nations Unies (en particulier les agences de financement et d'exécution) voulant capitaliser sur les résultats de cette expérience pilote pour une extension à l'échelle d'autres collectivités locales des départements géographiques du pays, que pour le pays (particulier Jérémie) attendant une réelle contribution à la résolution des problèmes caractéristiques de sa fragilité tels que documentés par le PNUD¹ en Haïti. Ayant ciblé principalement les jeunes et les organisations de jeunes de la Ville de Jérémie ayant connu des périodes de traumatisme post-Mathew », ce projet cherche à asseoir leur rôle comme agents de changement et de construction de la paix dans la collectivité locale voire dans le pays. Soulignons, à priori, que les troubles sociopolitiques baptisées « pays lock » et d'autres réalités locales éventuelles sont susceptibles d'influencer le projet sur une période quelconque de son cycle de mise en œuvre.

Dans ce contexte-là s'inscrit l'évaluation finale du « Projet Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes » qui se fera donc à la lumière des critères standards internationaux prédéfinis dans les TDR. Cette évaluation permettra de mesurer les progrès réalisés depuis le lancement officiel le 5 mai 2018 à date et de proposer des éléments de recommandations relatifs à la gouvernance du projet, aux partenariats institutionnels, à la durabilité de l'approche de mise en œuvre, ainsi qu'à l'assurance qualité. Ce travail devra alors documenter les leçons apprises de cette expérience pilote et formuler des recommandations pour une démultiplication de l'expérience dans d'autres communes du pays, en vue de dresser un modèle d'intégration des jeunes aux affaires publiques locales dans les villes intermédiaires d'Haïti avec pour finalité de renforcer la cohésion sociale et de contribuer à la consolidation de la paix dans le pays.

¹ <https://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/projects/appui-a-la-resolution-pacifique-des-conflits-et-a-la-promotion.html>

1.2.- Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est de faire ressortir les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet et mesurer les preuves tangibles de réussite ou d'échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation consistent à indiquer :

- ✓ Les progrès accomplis au regard des objectifs et les échecs dans la mise en œuvre, faisant ressortir les résultats à la fois positifs et négatifs de la mise en œuvre pour l'ensemble des bénéficiaires cibles ;
- ✓ La pertinence de l'action, en analysant le niveau d'implication des acteurs étatiques ainsi que la mairie dans la mise en œuvre du projet;
- ✓ Le niveau de satisfaction des parties prenantes du projet et des bénéficiaires au regard des résultats escomptés ;
- ✓ Les bonnes pratiques à pérenniser ainsi que les leçons à tirer des réussites et des échecs dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Les recommandations pour assurer la durabilité des acquis en matière de prévention de la violence communautaire et une meilleure prise en charge des jeunes dans les affaires publiques de la ville de Jérémie.

II. COMPRÉHENSION DU MANDAT ET RESPONSABILITÉS DES PARTIS.

2.1.- Compréhension du mandat

Par ailleurs, le consultant comprend qu'il évaluera le projet dans l'objectif de savoir si les appuis fournis aux 500 jeunes (hommes et femmes) âgés entre 15 et 25 ans ciblés ainsi qu'aux acteurs locaux (autorités municipales et autres acteurs locaux et les 45,000 bénéficiaires indirects de la communauté en général) concourent à résolution des conflits et à promouvoir la cohésion sociale dans la Ville de Jérémie. Cela est conforme à l'hypothèse initialement formulée dans la théorie du changement² à la base du projet.

Au regard des TDR, le consultant comprend qu'il s'engage à réaliser l'évaluation finale du projet suivant le mandat décrit ci-après.

- ✓ Développer le cadre et la méthodologie de l'évaluation à affiner avec les partenaires (PNUD OIM et ONUFEMMES) de mise en œuvre du projet au cours d'une rencontre de mise à niveau.
- ✓ Développer le plan de travail et le chronogramme d'évaluation et conduire l'évaluation dans les délais et selon les prescriptions établies.

² « (I) Si nous renforçons la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes aux affaires publiques de leur commune et (II) nous instaurons une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs locaux, notamment la mairie, nous parviendrons d'une part à renforcer le sentiment d'appartenance de ces jeunes envers leur communauté et d'autre part à mieux les préparer pour jouer pleinement leur rôle d'agents de transformation et de porteurs d'un message de paix, réduisant ainsi leur implication dans les manifestations de violence dans la ville et améliorant d'une façon générale la cohésion sociale de la communauté.

- ✓ Elaborer un Rapport initial de cadrage de l'évaluation à la suite des discussions préliminaires avec le PNUD et sur la base de ces discussions après l'examen des documents pertinents et devrait être remis avant le début de la phase collecte des données de l'évaluation.
- ✓ Réaliser les activités de collecte de données, puis traiter et analyser les informations recueillies auprès des acteurs ciblés dans les zones géographiques concernées.
- ✓ Réaliser un Compte rendu de l'évaluation, car immédiatement après une évaluation le PNUD peut demander un compte rendu (debriefing) et des constats préliminaires.
- ✓ Réaliser un Projet de rapport d'évaluation basé sur le modèle développé par le PNUD.
- ✓ Faire un « Audit trail » du rapport d'évaluation finale du Projet, montrant la manière dont les commentaires ont été pris en compte.
- ✓ Préparer la version préliminaire du rapport d'évaluation et faire une présentation aux parties prenantes.
- ✓ Préparer et soumettre le rapport final dans les délais prescrits.
- ✓ Constituer un dossier d'Evaluation et autres produits de connaissance ou participation à des activités de partage de connaissances, puis présenter les résultats clés lors d'une réunion avec les représentants du PNUD et d'autres partenaires de mise en œuvre dans un atelier de travail réunissant des représentants des parties prenantes et/ou à une réunion de comité de pilotage.

Le consultant comprend également que les partenaires (PNUD, ONUFEMMES, OIM) attendent de l'évaluation des résultats qui incluront les aspects suivants.

- ✓ Une analyse de la pertinence et de la cohérence de la stratégie de mise en œuvre et des différentes activités réalisées par le projet à la lumière du critère « **pertinence** ».
- ✓ Une analyse des indicateurs et de l'atteinte des objectifs et résultats attendus du projet sous l'angle des critères « **efficacité** » et « **efficience** ».
- ✓ Une analyse (estimation) du degré d'appropriation des résultats par les groupes cibles (jeunes et associations de jeunes, autorités locales) sous l'angle du critère « **durabilité** » prenant en compte le niveau de satisfaction des besoins en compétences acquises grâce au projet et la capacité institutionnelle et organisationnelle à s'approprier des biens/services obtenus du projet aux fins de résolution de conflits et de promotion d'une cohésion sociale dans la collectivité locale.
- ✓ Une analyse des résultats positifs et négatifs du projet, en prenant en compte les thèmes transversaux (genre, droits humains, etc.).
- ✓ Une formulation de recommandations à partir des résultats du projet et des conclusions tirées de l'évaluation, en plus des leçons apprises à documenter à toutes fins utiles à ce projet et aux projets futurs.

Alors que la fin de la mise en œuvre du Projet « Cohésion sociale » est plutôt prévue pour le 30 avril au lieu de 31 janvier 2020 suite à une deuxième extension, le consultant a compris que les partenaires (PNUD, ONUFEMMES et OIM) de son exécution souhaitent savoir si les objectifs fixés sont sur le point d'être atteints. En d'autres termes, ils cherchent à vérifier si les intrants et ressources humaines mobilisés à date ont produit les biens et services conformes aux résultats

attendus, et est-ce que les résultats escomptés sont sur le point d'être atteints ? La question peut se poser également de façon globale à savoir, est-ce que la stratégie adoptée, dès la conception jusqu'à la date actuelle de mise en œuvre du Projet, a permis d'atteindre les résultats ? Ou est-ce que le Projet s'achemine vers l'atteinte des résultats planifiés ? Finalement, peut-on garder la même stratégie de mise en œuvre ou la réviser³ à travers le cadre logique ou cadre de résultats, le cas échéant ?

Alors, le consultant comprend que l'évaluation finale du Projet se fera sur la base des critères définis comme standard international, lesquels sont proposés dans les TDR et seront utilisés pour analyser les résultats atteints à date ainsi que la pertinence de la stratégie adoptée pour la mise en œuvre du Projet. Ces critères sont les suivants : **Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité**, en plus de la prise en compte des thématiques transversales comme Droits humains et Egalité des sexes. Le tout permettra de mieux apprécier les résultats et la pertinence de la stratégie du projet.

Une brève définition de tels critères⁴ liés à la conception et mise en œuvre est présentée en référence.

Il ressort clairement qu'on doit répondre aux questions clés d'évaluation reliées à chaque critère retenu dans les TDR, et trouver les indicateurs (**voir matrice d'évaluation en annexe**) pour les apprécier et les mesurer, selon qu'il s'agit respectivement d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs. L'équipe d'évaluation compte poser des **sous-questions d'évaluation** pour pouvoir tirer le maximum d'informations utiles à l'analyse de ces critères. Donc, suite à l'analyse de ces critères, la mission devra documenter les leçons apprises, les bonnes et les mauvaises pratiques, tirer les conclusions et subséquemment formuler des recommandations précises et concrètes permettant d'orienter le projet vers l'atteinte de meilleurs résultats dans le futur. Ici, l'évaluateur cherchera à regarder tout ce qui fonctionne en vue d'améliorer ce qui est bien et d'éviter ce qui est mal dans la suite de la mise en œuvre d'un projet similaire.

2.2.- Responsabilités des deux partis.

Conformément au mandat de l'évaluation, le consultant assume les responsabilités ci-après.

1. Se familiariser avec la stratégie développée par les partenaires de mise en œuvre (PNUD, OIM, ONUFEMMES) par la lecture de documents y relatifs et les rencontres avec les responsables identifiés à cette fin.
2. Procéder à une revue exhaustive des données primaires et secondaires disponibles
3. Identifier les variables spécifiques liées aux indicateurs sélectionnés.
4. Déterminer les outils et méthodes de collecte d'informations.
5. Identifier les sources à utiliser pour la collecte de données.
6. Délimiter de commun accord avec le commanditaire les différentes sous-population/ sous strates et l'échantillon d'étude pour cette évaluation.

³ Par Exemple, on ferait une réaffectation du budget d'un produit ou d'activités y relatives, un réajustement des indicateurs et cibles y relatives, ..., donc une réadaptation du cadre logique au sens large.

⁴ **La pertinence** qui examinera, au regard du contexte de l'action/Projet et de la situation problématique, l'adéquation entre les objectifs du projet et les problèmes énoncés ou abordés. L'équipe d'évaluation examinera également la pertinence du Projet pour les groupes des personnes ciblées/touchées (**jeunes et organisations de jeunes**), c'est à dire si les stratégies d'interventions mises en œuvre sont sur le point d'apporter une réponse directe aux besoins exprimés par les bénéficiaires. On regardera également la pertinence en regard de la vocation et des objectifs du PNUD, de l'Etat haïtien, des partenaires intervenant dans l'aire d'action du projet, ainsi que ceux du bailleur de fonds. **L'efficacité** qui regardera uniquement les réalisations effectives du programme en comparaison de celles qui étaient prévues. **L'efficience** qui évaluera les relations entre les contraintes ou dimensions du cycle de vie du programme (temps, coûts, spécifications techniques) et les résultats obtenus. **La durabilité (pérennité, viabilité)** cherche à savoir si les effets du projet perdureront après son arrêt, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes.

7. Élaborer/adapter la méthodologie et les outils de collecte de données.
8. Faciliter (planifier et exécuter) la collecte de données, incluant consultation avec les acteurs et groupes cibles (jeunes/organisations de jeunes, autorités et acteurs locaux).
9. Dépouiller, trier et classer les informations/données par catégorie selon les indicateurs retenus pour le Projet.
10. Analyser et interpréter les informations collectées.
11. Procéder à une revue exhaustive des données primaires et secondaires disponibles
12. Assurer la bonne conduite de l'évaluation et de la fourniture de tous les livrables dans les délais prévus.
13. Documenter les leçons apprises et produire des recommandations qui seront prises en compte dans la suite de la mise en œuvre du Projet.
14. Tirer les conclusions à partir de l'analyse des données aux groupes cibles en lien au résultats escomptés du Projet.
15. Contribuer/Rédiger les rapports requis
16. Prendre en charge l'assurance, ordinateur/laptop, formulaires, la logistiques et autres aspects nécessaires pour la consultation.
17. Soumettre les différents livrables à la direction du PNUD en Haïti

De même, pour garantir et faciliter l'évaluation, le PNUD aura les responsabilités de ci-après.

1. Transmettre à la mission les documents du Projet, ainsi que d'autres sur demande de l'évaluateur.
2. Fournir une liste des bénéficiaires et un appui dans la planification de la collecte des données primaires et secondaires.
3. Faciliter la prise de contact avec les différentes parties prenantes clés et bénéficiaires directs.
4. Assurer, par MSU (Management Support Unit), la gestion globale de l'évaluation, s'assurera de la conformité du processus avec les requis de l'organisation et effectuera le contrôle de qualité.
5. Faciliter le travail des évaluateurs au nombre de quatre (4)⁵ dans leurs déplacements et mettre à leur disposition un espace de bureau pour le travail et la tenue de certaines réunions.
6. Faire le suivi de la qualité du processus et des documents produits.
7. Assurer la restauration des participants aux focus group/groupes de discussion.
8. Sensibiliser et mobiliser de la part des partenaires de mise en œuvre l'équipe engagée dans l'évaluation en collaboration avec le consultant.

⁵ Le consultant Senior accompagné du consultant junior et de deux (2) autres jeunes consultants en appui surtout à la phase terrain de l'évaluation.

III.- BREVE INTRODOCTION AU PROJET

Le Projet « *Appui à la Résolution Des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à Travers les Organisations de Jeunes* » reste conforme avec la vision à long terme de développement du pays décrite dans le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH) via son 3^e grand chantier intitulé « La refondation⁶ sociale ». Le Projet rencontre aussi le Plan Cadre du Système des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD⁷ : 2017-2021) qui, à travers son cadre logique, prévoit alors la « réalisation 5 » selon laquelle les institutions publiques et la société civile améliorent l'état de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision. Le Projet est relié au CDDNUH⁸ (2017-2021) qui, via le partenariat du gouvernement d'Haïti avec l'ONU, prévoit de renforcer la paix, la stabilité et la résilience des institutions et de la population haïtienne. Le Projet reste cohérent avec les ODD dans l'objectif 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Quant aux thématiques transversales-aspect genre et droits humains- prises en compte dans la mise en œuvre du projet, il rencontre les ODD dans l'objectif 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et l'objectif 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ».

Selon le PRODOC, le Projet vise à appuyer les jeunes et les organisations de jeunes de la ville de Jérémie pour asseoir leur rôle comme agents de changement et de construction de la paix tel que préconisé par la Résolution '2250 du Conseil de Sécurité Sur Jeunesse, Paix et Sécurité. Plus spécifiquement, le Projet compte favoriser une meilleure participation des jeunes hommes et des jeunes femmes les plus vulnérables aux affaires publiques de la ville et à la promotion d'une culture de paix pour la résolution pacifique des conflits entre les contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement du contrat social entre la municipalité de Jérémie et les jeunes. L'atteinte des objectifs fixés passe normalement par deux grands résultats pertinents, le budget du projet étant de trois millions (3,000,000.00\$US) dollars pour une mise en œuvre conjointe par trois (3) agences des Nations Unies telles que le PNUD (1,340,464.00\$), l'OIM (799,998.00\$) et l'ONU FEMMES (859,537.00\$) sur son cycle, et le financement étant assuré par le fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU.

En référence PRODOC, les résultats poursuivis par le Projet sont formulés ci-après.

Résultat 1 : 500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux.

Résultat 2 : Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires indirects) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les

⁶ Ce chantier prévoit assurer le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse par l'éducation à la citoyenneté et la promotion des centres régionaux de développement de sports et de l'action civique ; organiser la solidarité sociale par l'exécution d'actions en faveur des groupes démunis de la société particulièrement les enfants et les femmes ; assurer l'égalité de genre par la mise en œuvre de programmes visant, entre autres, le renforcement de la participation féminine et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

⁷ https://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/document-de-reference/UNDP-HT-CPD_programme-pays-haiti-FR-20171412.pdf

⁸ Réf. <https://haiti.un.org/fr/637-cadre-de-developpement-durable-2017-2021-undaf>

VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits.

Les résultats du projet passent respectivement par deux et quatre principaux produits⁹ auxquels sont rattachés des activités planifiées pour être réalisées dans la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain. Les indicateurs de résultats /produits du Projet peuvent être consultés dans le cadre de résultats (réf. PRODOC). La mise en œuvre du Projet touche comme groupes cibles : autorités locales ; enseignants, directeurs de lycées et universités, lycéens et parents ; organisations de jeunes, organisations de femmes, organisations de jeunes hommes et femmes et leaders religieux.

Rappelons que la période d'exécution prévue du Projet est de 18 mois, de concert avec les parties prenantes clés : Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH.

Selon le document (rapport¹⁰ de progrès) décrivant l'état d'avancement en date du 15 novembre 2019, le Projet a déjà atteint 60% de ses indicateurs, un niveau de progrès partagé entre ses deux (2) principaux résultats avec des données reliées aux cibles y relatives. Ces données feront donc l'objet d'analyses à l'évaluation, après confrontation aux données collectées sur le terrain, en vue d'appréciation en quoi les résultats contribuent à la cohésion sociale et la promotion de la paix au détriment des conflits habituels du milieu à Jérémie.

IV.- METHODOLOGIE

Conformément aux TDR, l'évaluation doit aider les personnes ciblées et touchées à articuler leurs idées et analyser leurs expériences vis-à-vis du projet. Ainsi, la méthodologie qui sera suivie pour la réalisation d'évaluation finale du Projet prend en compte la portée, l'objet et les objectifs fixés tels que définis dans les Termes de Référence. Donc, la méthodologie sera participative et impliquera les parties prenantes et acteurs/groupes cibles de bénéficiaires considérés comme les véritables concernés par les résultats du travail des partenaires de mise en œuvre du Projet dans leurs communautés. Cette méthodologie comprend les quatre (4) phases suivantes :

1. Phase préparatoire/préliminaire ou de familiarisation ;
2. Phase de travaux de terrain ou collecte des données ;
3. Phase de traitement, analyse des données, interprétation des résultats de données ;
4. Phase de rapportage.

⁹ **Produit 1.1-** Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100 femmes- et 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville•

Produit 1.2- La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative et régulière avec les associations de jeunes.

Produit 2.1- Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs de la réduction des violences basées sur le genre et le changement de comportement en faveur des nouvelles masculinités.

Produit 2.2- 1 00 jeunes femmes et jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leurs communautés.

Produit 2.3- Les principales institutions politiques, sociales et communautaires de Jérémie sont sensibilisées sur la culture de la paix, la communication non violente, et la résolution pacifique des conflits.

Produit 2.4- L'expérience. Pilote de Jérémie alimente une réflexion au niveau national sur l'importance des, jeunes comme agents de développement et comme Constructeurs de paix.

¹⁰ L'intitulé du rapport : 15112019PBF Haïti Project Progress report - Rapport Novembre 2019 - FINAL

4.1.- Phase préparatoire ou de familiarisation.

Après la signature du contrat, faisant suite à la réception des documents clés (Ex.- PRODOC et le rapport de progrès) et la collecte d'autres documents d'orientation - Lignes directrices nationales et celles du système des Nations Unies associant le PNUD, a eu lieu la rencontre de cadrage avec le PNUD. Réalisée parallèlement à la revue documentaire, cette rencontre a permis au PNUD de clarifier ses attentes, et à l'évaluateur d'affiner sa conception de l'évaluation, la méthodologie et le plan de travail mis à jour, y compris la liste de tous les partenaires et acteurs (parties prenantes clés et bénéficiaires directes) à interviewer. Après avoir discuté des principaux éléments méthodologiques proposés, révisé la présente proposition suivant une compréhension commune du travail avec le PNUD et mis d'accorder sur les prochaines phases du travail, il reste la liste de contact à recevoir et le calendrier de l'évaluation à soumettre aux responsables pour suites ultérieures (listes de contact des acteur/parties prenantes clés, planification d'espace de travail, suivi administratif pour le paiement des frais logistiques à temps, partage de documents, etc.).

Faisant suite à la rencontre de cadrage, l'évaluateur devra rencontrer les deux autres partenaires de mise en œuvre (OIM et ONUFEMMES) puis planifier la phase des travaux de terrain. Il reste à procéder tel que décrit ci-après.

- ✓ Prise de contact avec les partenaires de mise en œuvre (OUFEMMES et OIM) ainsi que les différentes parties prenantes et bénéficiaires, y compris les autorités locales /élus locaux, les organisations de jeunes ciblés et impliqués dans la mise en œuvre du Projet,
- ✓ Révision/finalisation de la méthodologie et élaboration d'outils de collecte des données sur le terrain.
- ✓ Planification de supports logistiques nécessaires à la conduite de la mission d'évaluation avec les ressources financières et l'appui du PNUD.
- ✓ Choix des sous-échantillons relatifs à chaque catégorie/sous strates et par conséquent de l'échantillon statistiquement représentatif de la population ciblée pour la collecte des information/données relatives à l'évaluation finale du Projet.

Rappelons que la collecte et la consultation des documents primaires et secondaires sont inclus dans la période préparatoire de cinq (5) jours prévus dans les TDR.

Activités réalisées et prévues.

- ✓ Participer à une séance de briefing-échange avec le gestionnaire/responsable principal de la consultation au niveau du PNUD.
- ✓ Rencontrer et discuter avec le représentant du PBF, les Responsables du Projet et des autres partenaires de mise en œuvre (ONUFEMMES et OIM), tant sur le terrain qu'à Port-au-Prince (*équipe de PNUD au bureau central habilitée à y prendre part*).
- ✓ Collecter et consulter des documents, primaires (administratifs) ainsi que les documents secondaires.
- ✓ Elaborer tous les outils de collecte de données/informations : la grille de lecture, le cahier /tableau d'enregistrement, les questionnaires et guides de discussions qui seront administrés auprès des groupes cibles concernés.
- ✓ Planifier la phase de collecte des données sur le terrain.
- ✓ Développer et remplir la matrice d'évaluation.
- ✓ Rédiger le rapport initial.

Cette phase sera sanctionnée par le présent rapport initial (démarrage) à soumettre au PNUD pour validation et suites nécessaires.

Les résultats attendus de cette phase sont définis ci-après.

- ✓ La compréhension claire de la mission de la perception et des attentes du PNUD est affinée.
- ✓ Les principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet sont identifiées de manière exhaustive, et les différentes catégories/groupes de bénéficiaires.
- ✓ L'enquête et les focus groupes sont planifiés avec les partenaires de mise en œuvre via le responsable désigné comme interlocuteur.
- ✓ Un **rapport initial** qui spécifie la méthodologie arrêtée (*incluant les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation*) avec les différents outils (*Questionnaires et les Guides de Discussions à utiliser pour les interviews et les discussions de groupe*) qui sera soumis à l'attention des responsables du PNUD pour validation.
- ✓ Les outils de collecte des données sont validés par le demandeur/client-PNUD.
- ✓ Les supports logistiques nécessaire à la conduite de la mission sont mobilisés et des mesures y relatives sont prises.

Dans le cadre de cette évaluation, l'évaluateur utilisera les données internes du projet contenues dans les documents (Prodoc, Rapports de suivi/avancement/progrès, rapport financier) primaires aux fins d'analyses complémentaires. Ainsi, on rapprochera les objectifs et le cadre des résultats du Projet avec l'objet des partenaires et acteurs clés de mise en œuvre activités vers l'atteinte des produits en vue de mesurer la cohérence interne du Projet, ce en appui à sa pertinence. On regarde également l'adéquation entre les activités planifiées par produit et les ressources mobilisées vers l'atteinte des résultats escomptés en lien avec les objectifs fixés. On fera aussi le lien entre le tableau stratégique de planification budgétaire des activités et le rapport financier pour compléter les analyses de l'efficacité et de l'efficience abordées avec les données collectées sur le terrain. On fera le lien entre les données du rapport de progrès actualisé et les cibles d'indicateurs de résultats initialement planifiées au niveau des activités, des produits et résultats escomptés en conformité avec les objectifs fixés. En fait, une grille simple permettra de faire ces analyses comparatives nécessaires à compléter celles basées sur les données d'évaluation sur le terrain en vue de tirer des conclusions d'évaluation fiables. A noter que d'éventuelles questions sont susceptibles d'être formulées et adressées aux acteurs de mise en œuvre pour compléter les analyses.

Voici, ci-après, le tableau des moyens logistiques nécessaires.

Moyens logistiques	Usages /rôles	Responsables	Période
Espace de bureau	Pour le travail	PNUD	Phase terrain de l'évaluation, en particulier la collecte des données.
Véhicules (automobiles + motocyclettes)	Pour le transport de la mission (équipe) d'évaluation	Évaluateur	Durée de l'évaluation

4.2.- Phase de collecte de données liées à l'évaluation finale du Projet.

La deuxième phase de l'évaluation consiste à faire la collecte des informations/données dans les documents primaires et secondaires pour une revue documentaire et une analyse exhaustive des données disponibles à partir de questionnaires/grilles/Guides/tableaux appropriés et harmonisés avec les indicateurs de résultats du Projet, voire d'autres indicateurs reliés aux principaux critères de l'évaluation.

Une autre étape prépondérante à cette phase de l'évaluation consiste à collecter les informations sur le terrain en vue d'alimenter/documenter davantage l'évaluation finale à partir des données recueillies au moyen des outils appropriés aux exigences et contenu fondamental des résultats attendus du Projet. Ces outils de collecte sont présentés en annexe. La méthodologie de collecte des données nécessaires à l'évaluation du Projet est synthétisée dans la matrice d'évaluation se trouvant également en annexe.

Notez que les mêmes sous-échantillons/sous-strates et groupes cibles seront interviewés à la fois pour la collecte de données complémentaires aux données primaires et secondaires puisées dans la documentation disponible aux fins d'évaluation du Projet. Dans ce dernier cas, la mission de consultation tiendra compte des questions formulées par PNUD auxquelles l'évaluation devra répondre et trouver des indicateurs du Projet pour les apprécier. On notera que la mission posera au besoin des sous-questions pour pouvoir tirer le maximum d'informations utiles à l'analyse des critères d'évaluation.

La démarche méthodologique comporte deux approches complémentaires :

- ✓ Une analyse qualitative à partir de l'observation directe, d'entretiens semi-structurés, des groupes de discussion et rencontres avec les informateurs clés.
- ✓ Une analyse quantitative à partir des données primaires ou données existantes sur le Projet.

Les sources d'informations privilégiées pour faire l'évaluation sont de quatre (4) types¹¹ décrits en référence.

Les outils de collecte des données relatives à l'évaluation finale sont : **la grille de lecture**, en vue de classer les documents par thèmes de sorte que l'analyse de leur contenu soit plus aisée ; **le carnet de bord** pour l'enregistrement des observations directes sur le terrain sur le culturel et comportemental, positives ou négatives ; **Le questionnaire/guide d'entretien semi-dirigé/focus**

¹¹ Les **documents primaires ou documents administratifs** relatifs au Projet (rapports d'activités et d'avancement), modules de formation, rapports de formation, procès-verbaux, listes des bénéficiaires, lettres d'accord ou contrat, compte-rendu, outils de gestion, rapports de suivi & évaluation interne, rapports financiers, etc.). Les **documents secondaires** ou documents produits par d'autres organisations ayant une relation avec l'évaluation du Projet, telles que des données statistiques sur la zone géographique d'implémentation du Projet et les expériences déjà réalisées en relation aux résultats. **L'observation directe** sur le terrain se fera pendant toute la durée de l'enquête et les résultats tangibles ou évidents observés seront vérifiés et mesurés si possible. **Entretiens semi-dirigés** avec les parties prenantes clés et les groupes ciblés des zones d'intervention du Projet, en particulier les bénéficiaires directs (**Ex.- autorités locales et autres acteurs locaux, organisations de jeunes, réseaux de jeunes, comités quartiers, jeunes**). Les entrevues semi-dirigées permettront d'orienter la discussion sur certains points d'intérêt pour l'évaluation finale du Projet tout en laissant à l'interviewé une grande latitude dans ses réponses. **Focus groupes** avec les personnes des groupes cibles connaissant bien les interventions de PNUD dans ses réalités historiques, ainsi qu'avec les parties prenantes et bénéficiaires directs. Les groupes de discussion permettent, indirectement, de confronter les idées des groupes d'intérêts communs et d'obtenir par-dessus des informations plus diversifiées et plus fiables. Ces focus groupes seront conduits par les Consultants faisant partie de la mission d'évaluation.

groupe¹² et d'enquête individuelle, un formulaire qui sert à collecter les données à partir d'une entrevue.

Échantillonnage pour les entretiens semi-dirigés, focus groupe et les enquêtes individuelles.

Ici, la population statistique est subdivisée en plusieurs sous-populations ou strates. La strate des parties prenantes clés sera enquêtée totalement, mais séparément via un interview semi-structuré pour les huit (8). La strate dite « réseau de jeunes » sera enquêtée séparément en interview semi-structuré pour les trois (3) puis ensemble via focus¹³ groupe. La strate appelée « comité quartier » sera également enquêtée séparément via un interview semi-structuré pour les six (6) puis en focus groupe (2). L'enquête sur la strate « Associations de jeunes » ayant bénéficié directement les activités (formation, microprojet, autres) porte sur la cible visée par le Projet, soient les dix (10) avec qui nous auront un interviewé semi-structuré avec chaque comité et deux focus groupe avec les membres. Pour la strate constituée de « Jeunes bénéficiaires directs » des activités du Projet, on réalisera d'abord une enquête individuelle auprès de 10% de la cible fixée initialement à 500, soit un sous-échantillon de 50 jeunes par ceux bénéficiant directement des appuis susceptibles d'améliorer leur niveau de compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux; puis un focus groupe avec un sous-échantillon de 15 jeunes, soit une trentaine de jeunes de cette même strate. La méthode aléatoire systématique est retenue pour le choix des individus de l'échantillon des jeunes à enquêter à partir de la liste supposée être disponible dans les archives du Projet. Un programme de randomisation sur Excel sera utilisé à cette fin, tenant compte également des critères « âges 15-25 ans » et genre « homme et femme ».

De plus, un interview semi-structuré peut éventuellement avoir lieu auprès de notables hors-comités quartiers dans les cités (Ex.- Sainte-Hélène, Carmagnole), mais sur référence.

Étant donné l'approche de collecte de données sur le terrain pour l'évaluation finale du Projet est plus essentiellement participative et abordée sous une forme beaucoup plus qualitative, la taille de l'échantillon à enquêter, en plus des responsables des institutions (PNUD, ONUFEMMES et OIM) de mise en œuvre et des parties prenantes clés (Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH), ainsi que le nombre d'entretiens à réaliser sont décrits dans le tableau résumé ci-après.

Tableau 1.- Résumé de l'échantillon et des entretiens d'évaluation du projet.

Catégories d'acteurs cibles	Méthode de collecte	Nombre d'entretiens	Participants-es ciblés
Partenaires de mise en œuvre : PNUD, OIM et ONUFEMMES	Entretiens semi-dirigés	3	Équipe (PNUD /OIM / ONU FEMMES)
Parties prenantes clés : Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH	Entretiens semi-dirigés	8	Directeur /Directrice et autres cadres techniques concernés
Bénéficiaires : <i>comités quartiers</i> .	Entretiens semi-dirigés	6	Membres de comités

¹² Le questionnaire/guide de focus groupe. : est un formulaire qui permet de recueillir des données auprès d'un groupe de 15 personnes ou moins. L'objectif des focus groupes est de recueillir les impressions, les informations pertinentes, ainsi que la perception d'un échantillon représentatif des bénéficiaires en vue de s'en servir pour renforcer et améliorer les actions futures dans la suite de la mise en œuvre du Projet.

¹³ Les focus groupes doivent contenir 15 personnes au plus.

Bénéficiaires : <i>comités quartiers.</i>	Focus groupe	2	Membres de comités
Bénéficiaires : <i>Réseaux de jeunes</i>	Entretiens semi-dirigés	3	Membres de comités
Bénéficiaires : <i>Réseaux de jeunes</i>	Focus	1	Membres du réseau
Associations de jeunes bénéficiaires directs du projet.	Entretiens semi-dirigés	10	Comités des associations
Associations de jeunes bénéficiaires directs du projet.	Focus groupes	2	Membres des associations
Jeunes bénéficiaires directs du projet.	Enquêtes individuelles	50	Comités et membre d'associations/réseaux
Jeunes bénéficiaires directs du projet.	Focus groupes	2	Comités et membre d'associations/réseaux

Source. - Constitution de l'évaluateur du projet (01/20)

Le taille de l'échantillon ainsi que le nombre d'entretiens à réaliser dans le cadre de l'évaluation ont été discutés avec les responsables du PNUD lors de la rencontre de cadrage.

Il faut simplement rappeler cette phase se déroulera sur une période de dix (15) jours selon le chronogramme/calendrier arrêté pour le travail dans les TDR. De plus, Il y aura lieu également une séance de Debriefing au PNUD et aux parties prenantes sur une (1) journée.

Activités à réaliser pour la mise en œuvre de cette phase :

- ✓ Choisir les sous-échantillons et l'échantillon global pour l'enquête sur les bénéficiaires / groupes cibles.
- ✓ Choisir les bénéficiaires à enquêter sur le terrain parmi les bénéficiaires / groupes cibles et partenaires fournis par PNUD et autres Agences d'exécution à enquêter.
- ✓ Tester les outils de collecte des données à administrer auprès des acteurs sur le terrain.
- ✓ Visiter les lieux/zones d'intervention du Projet sur le terrain, y faire l'observation directe pendant toute la durée de l'enquête de terrain.
- ✓ Réaliser les enquêtes sur le terrain : entretiens semi-dirigés et discussion/focus groupe, enquêtes individuelles et autres rencontres éventuelles.

4.3-Phase de traitement, d'analyse et d'interprétation des données.

Les données collectées via des enquêtes individuelles seront triées grâce à un **programme de tri d'un fichier Excel** pour écarter les informations ne répondant pas aux objectifs des entretiens /enquêtes, classées par catégorie, traitées et analysées en vue de la rédaction du rapport de l'évaluation

L'évaluateur procédera également à la triangulation des différentes données et informations en se référant aux données du projet, aux informations/données collectées auprès des parties prenantes et bénéficiaires, des autorités locales/élus locaux et autres acteurs éventuels dans la zone d'intervention du Projet. Des données éventuelles issues de la littérature viendront compléter celles collectées auprès des parties prenantes/acteurs clés et les bénéficiaires directs au cours des enquêtes.

L'évaluateur devra documenter particulièrement les leçons apprises qui pourront être tirées de l'expérience de la mise en œuvre du Projet, avec un accent particulier sur notamment ce qui a bien fonctionné, pouvant servir dans la suite de mise en œuvre du projet comme dans d'autres projets futurs, ainsi que ce qui n'a pas fonctionné pour éviter de le répéter dans le futur.

En guise de méthode d'analyses, l'évaluateur utilisera une approche combinant alors la méthode non statistique pour l'analyse des données collectées à travers des focus groupes auprès des acteurs (parties prenantes clés et groupes de bénéficiaires directs) avec la méthode statistique pour l'analyse des données (qualitatives et quantitatives) collectées via des enquêtes individuelles auprès des jeunes membres d'associations et de bénéficiaires directs du Projet dans le cadre de cette évaluation finale. Quant à l'analyse non statistique, l'évaluateur s'appuiera sur ses expériences professionnelles et son jugement d'expert pour apprécier le niveau d'atteinte des résultats à la lumière des questions d'évaluation relatives aux critères retenus. Plus précisément, on fera donc une analyse logique des liens existant entre les activités réalisées et les produits/extrants opérationnels déjà obtenus vers l'atteinte d'effets, entre les ressources (humaines, financières, techniques, temporelles) utilisés et les résultats atteints ainsi qu'entre résultats attendus et objectifs fixés du Projet, étant basés sur les questions d'évaluation dans les questionnaires administrés. Pourtant, on se limite à la statistique descriptive-soit la moyenne arithmétique-pour l'analyse statistique des tableaux et graphiques des données quantitatives et qualitatives présentées sous formes succinctes, en tenant compte d'une distribution ventilée par sexe et tranche d'âge comme deux critères discriminants de ciblage par le Projet. On fera une généralisation des constatations à l'ensemble de la population de jeunes bénéficiaires directs du Projet. On fera également une triangulation en comparant les données collectées via des enquêtes focus groupes et interviews semi-structurés auprès des parties prenantes clés et groupes bénéficiaires avec celles collectées à travers des enquêtes individuelles auprès des jeunes membres d'associations et groupements bénéficiaires directs des résultats du Projet. Donc, on fera une analyse non statistique complétée avec une analyse statistique connexe des données tirées des diverses sources de collecte en vue d'interpréter des constatations fondées, ce pour l'ensemble des critères d'évaluation retenus.

Activités à réaliser pour la mise en œuvre de cette phase :

- ✓ Compiler les données;
- ✓ Dépouiller et classer les données par thèmes, mais au regard des critères d'évaluation;
- ✓ Recouper, analyser et interpréter les données;
- ✓ Préparer un Power Point de présentation des résultats.
- ✓ Participer à l'organisation / animation de l'atelier de présentation.
- ✓ Formuler des recommandations aidant à élaborer/rédiger le rapport préliminaire.

Il faut noter que la séance de Debriefing au PNUD et aux parties prenantes aura lieu à la fin de cette étape sur une (1) journée.

4.4- Phase de rapportage

Le rapport d'évaluation se fera en deux (2) étapes, un intermédiaire de l'évaluation (*maximum 50 pages sans les annexes + un résumé exécutif de 1 page minimum à 5 pages maximum*) et un rapport final de d'évaluation. L'élaboration de ces rapports en neuf (9) jours, dont cinq (5) jours pour le rapport provisoire/préliminaire à transmettre pour commentaires des responsables de

PNUD et autres partenaires de mise en œuvre et acteurs (parties prenantes) clés habilités, 1 jour pour le débriefing aux partenaires (PNUD, OIM, ONUFEMMES) de mise en œuvre et 3 jours de finalisation incluant l'intégration des commentaires et remarques des partenaires de mise en œuvre dans le rapport aux fins de finalisation.

1. Un (1) rapport provisoire/préliminaire de l'évaluation sera élaboré puis présenté aux Responsables/Gestionnaires du Projet.
 - Il s'en suivra un debriefing aux partenaires de mise en œuvre.
2. Un rapport final qui mettra à profit les commentaires des responsables ci-dessus cités.

Provisoirement, le rapport comprendra, suivant un modèle supposé inspirer des lignes directrices du PNUD, les sections suivantes :

1. Cadrage
2. Note de synthèse/Résumé Exécutif
3. Sigles et abréviations
4. Introduction
5. Descriptif du Projet : *Démarrage et durée du Projet, Problèmes adressés, Objectifs immédiats et de développement du projet, Indicateurs de référence établis, Principales parties prenantes, coût du projet.*
6. Constats et Analyses : *Conception/formulation du projet, Mise en œuvre du projet, Analyses des résultats et de la performance du projet.*
7. Contraintes.
8. Conclusions, leçons apprises et Recommandations
9. Annexes

Activités à réaliser pour la mise en œuvre de cette phase :

- ✓ Rédiger le rapport provisoire/préliminaire pour commentaires.
- ✓ Corriger, modifier et soumettre le rapport final.
- ✓ Produire une note de fin de mission.

L'évaluateur remettra au Responsable/Gestionnaire principal de l'évaluation une version électronique du rapport préliminaire d'évaluation à soumettre au bureau du PNUD.

4.5- Risques liées à la méthodologie et mesures mitigation y relatives.

La méthodologie, notamment dans sa phase de collecte de données sur le terrain, est reliée aux multiples risques potentiels susceptibles l'évaluation finale du Projet. Le tableau ci-après donne une liste non exhaustive de tels risques ainsi que des mesures de mitigation y relatives.

Tableau 0.- Matrice des risques et mesures de mitigation y relatives.

Natures des risques	Description des risques	Niveau ¹⁴	Mesures de mitigation
Météorologique/géologique	Intempéries et/ou catastrophes naturelles à Jérémie	1	Report d'activités à une date ultérieure.
Sociopolitique	Troubles sociopolitiques comme manifestations violentes à Jérémie	2	Report d'activités à une date ultérieure.

¹⁴ Une échelle subjective à 4 niveaux (1 à 4) est suffisamment précise pour répondre à nos besoins. Voir la matrice des risques (heat map) en exemple ci-dessous.

Culturels	Problèmes de jours de fêtes ou de décès d'un notable dans un quartier ciblé pour une rencontre.	2	Report d'activités à une date ultérieure.
Sécurité publique	Actes de banditisme perpétrés dans les quartiers concernés par les enquêtes d'évaluation.	3	Rencontres hors-zones comme AMAGA ou ailleurs.
Socioéconomique	Indisponibilité d'un acteur/groupe en martinée et en semaine	2	Activités remises en après-midi /week-end.
Sociologique /comportemental	Refus de collaboration d'un acteur /groupe, nombre restreint de participants.	2	Recours au PNUD ou à un autre facilitateur.

Pour ce qui concerne les sources de collecte des données, la mission d'évaluation peut faire face aux problèmes de fiabilité liés et de manque de données, à des problèmes liés à l'archivage des données ou encore au manque de représentativité des données collectées lors des entrevues en raison de la présence d'un nombre restreint de participants. Il convient de noter que ces situations ne peuvent affecter le degré de l'évaluabilité du Projet ainsi que la qualité de données y relatives.

Par ailleurs, la mission d'évaluation procèdera, lors de la phase de traitement des données, à la triangulation qui a pour objectif de garantir la fiabilité des informations recueillies, en dépit des limitations possibles auxquelles fait face toute évaluation, surtout dans un pays aussi vulnérable aux catastrophes naturelles et aux troubles sociopolitiques. Toutefois, l'équipe d'évaluation ne fera que garantir la fiabilité des données du rapport final.

V. Calendrier détaillé de l'évaluation (rencontres, enquêtes, autres activités)

Le tableau ci-après présente le calendrier proposé pour la réalisation des rencontres et d'enquêtes (focus group, interviews semi-structurés et enquêtes individuelles) relatives à l'évaluation finale du Projet.

TABLEAU 1 : Calendrier des de rencontres et d'enquêtes (focus group, interviews semi-structurés et enquêtes individuelles).

No	Institution /Groupes cibles	Personnes de contact	Responsable planification	Lieu des rencontres	Jour et l'heure	Méthode de collecte	Participants / participantes
0	ONUFEMMES, OIM, UG-PNUD &PBF	Représentants-es de ces institutions à P-au-P	L'évaluateur et son équipe	Bureau OIM, PBF & ONUFEMMES	Entre 27/02/20 - 06/03/20	Entrevue ¹⁵ semi-structurée	Représentants-es avec leur équipe
1	PNUD /OIM / ONU FEMMES	Coordonnateur et Responsable suivi	L'évaluateur et son équipe	Bureau du Projet	Lundi 09/03/20 8 :30 à 10 :30	Entrevue semi-structurée	Équipe (PNUD /OIM / ONU FEMMES)
2	Mairie	Conseil Municipal	L'évaluateur et son équipe	Bureau de la Mairie	Lundi 09/03/20 11 :00 à 12 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
3	MAST	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du MAST	Lundi 09/03/20 11 :00 à 12 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
4	MPCE	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du MPCE	Lundi 09/03/20 13 :00 à 14 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
5	MENFP	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du MENFP	Lundi 09/03/20 13 :00 à 14 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
6	MCFDF	Directrice Départementale	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du MCFDF	Mardi 10/03/20 9 :00 à 10 :00	Entrevue semi-structurée	Directrice et autres cadres concernés
7	MJSAC	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du MJSAC	Mardi 10/03/20 9 :00 à 10 :00	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
8	OPC	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du OPC	Mardi 10/03/20 10 :30 à 11 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
9	PNH	Directeur Départemental	L'évaluateur et son équipe	Direction dépt du PNH	Mardi 10/03/20 10 :30 à 11 :30	Entrevue semi-structurée	Directeur et autres cadres concernés
10	Comités quartiers	Représentant de 2 comités quartiers	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Mardi 10/03/20 12 :00 à 11 :30	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 CQ
11	Association de jeunes	Comité de 2 AJ bénéficiaires (Fo, MP)	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local de ces associations	Lundi 09/03/20 14 :00 à 15 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 AJ

¹⁵ La rencontre de l'évaluateur avec les représentants-es des deux (2) autres partenaires (ONUFEMMES & OIM) de mise en œuvre aura lieu sur la période allant du 20 au 24 janvier 2020 dans leur bureau respectif à Port-au-Prince. Il s'agira de garder, entre autres, leurs visions stratégiques et leurs perspectives d'actions futures par rapport aux thématiques à la base du PARCPCSVOJ.

No	Institution /Groupes cibles	Personnes de contact	Responsable planification	Lieu des rencontres	Jour et l'heure	Méthode de collecte	Participants / participantes
11a	Association de jeunes	Comité de 2 AJ bénéficiaires de formation / MP	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local de ces associations	Mardi 10/03/20 14 :00 à 15 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 AJ
10a	Comités quartiers	Représentant de 2 comités quartiers	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Mercredi 11/03/20 09 :00 à 10 :30	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 CQ
10b	Comités quartiers	Représentant de 2 comités quartiers	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Mercredi 11/03/20 11 :00 à 12 :30	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 CQ
11b	Association de jeunes	Comité de 2 AJ bénéficiaires (Fo, MP)	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local de ces associations	Mercredi 11/03/20 14 :00 à 15 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 AJ
12	Réseaux de jeunes	Représentant de 3 réseaux de jeunes	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Mercredi 11/03/20 15 :30 à 16 :30	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 3 RJ
10c	Comités quartiers	Représentant de 6 comités quartiers	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Jeudi 12/03/20 11 :00 à 12 :30	Focus groupe	Comité et membres habilités des 6 CQ
11c	Association de jeunes	Comité de 2 AJ bénéficiaires (Fo, MP)	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local du PNUD	Jeudi 12/03/20 14 :00 à 15 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 AJ
11d	Association de jeunes	Comité de 2 AJ bénéficiaires (Fo, MP)	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local du PNUD	Vendredi 13/03/20 13 :00 à 14 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 2 AJ
11	Association de jeunes	Comité de 5 AJ bénéficiaires (Fo, MP)	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local du PNUD	Vendredi 13/03/20 13 :00 à 14 :00	Entrevue semi-structurée	Comité et membres habilités des 5 AJ
12a	Réseaux de jeunes	Représentant de 3 réseaux de jeunes	L'évaluateur et son équipe	AMAGA ou local habituel	Vendredi 13/03/20 15 :30 à 16 :30	Focus groupe	Comité et membres habilités des 3 RJ
13	Jeunes bénéficiaires de formation et autres activités	Représentants des deux (2) réseaux de jeunes et de jeunes ambassadeurs	L'évaluateur et son équipe	Mairie et/ou Local des AJ concernées.	Lundi 09/03/20 au vendredi 13/03/20 de 9h :00 à 15h :00	Sondage/enquêtes individuelles	50 Jeunes membres de réseaux de jeunes et d'associations de jeunes bénéficiaires
14	Leaders et notables	Sur référence	L'évaluateur et son équipe	Communautés locales touchées	Samedi 14/03/20 9 :30 à 16 :30	Entrevue semi-structurée /individuelle	Leaders et notables communautaires
15	Debriefing au PNUD et aux parties prenantes : Lundi 16 mars 2020 de 9 à 11h AM						
16	Rédaction et soumission du rapport préliminaire de l'évaluation : 25 mars 2020						
17	Debriefing aux partenaires (PNUD, OIM et ONUFEMMES) de mise en œuvre et autres acteurs habilités : 06 avril 2020						
19	Deadline pour recevoir les commentaires des parties prenantes : environ 5 jours ouvrables						
19	Finalisation et soumission du rapport final de l'évaluation : 17 avril 2020						

Annexe 1.- Matrice d'évaluation finale du Projet

Critères d' évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d' analyse de données
				Responsables (ONU/FEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
1.-Pertinence	1.1 Comment, selon vous, les objectifs ¹⁷ du Projet correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires (Jeunes et associations de jeunes, autorités, les acteurs locaux et la communauté cible de 45.000 bénéficiaires) en termes de besoins pour résoudre des conflits (réduire violences) et promouvoir la cohésion sociale (consolidation de la paix) à Jérémie ?	1.1.1 Niveau ¹⁸ de cohérence entre le Projet et les attentes des acteurs locaux bénéficiaires du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative
	1.2 Comment, selon vous, les objectifs du Projet correspondent-ils aux problèmes identifiés et aux besoins prioritaires (réels) des groupes cibles en matière de résolution de conflits et de promotion de la cohésion sociale à Jérémie ?	1.1.2 Degré de cohérence du Projet avec les besoins prioritaires des acteurs locaux ciblés .		✓	✓				✓		✓				Qualitative
	1.3 Est-ce que le Projet répond adéquatement aux problèmes de la population cible en apportant une valeur ajoutée tangible aux moyens utilisés pour consolider la paix à Jérémie ?	1.3.1 Degré de cohérence entre le Projet et les problèmes des acteurs locaux. 1.3.2 valeur ajoutée créée par le Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative

¹⁶ **Parties prenantes clés** : Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH

¹⁷ **Objectif Global** : Contribuer la réduction de la violence dans la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes. **Objectif spécifique** : Renforcer l'implication des jeunes dans la résolution pacifique des conflits et la vie politique à Jérémie

¹⁸ Une échelle subjective à 5 niveaux (1 à 5) sera utilisée pour apprécier l'indicateur.

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	1.4 Selon vous, dans quelle mesure les leçons apprises d'autres projets pertinents en matière de consolidation de la paix (résolution de conflits et promotion de cohésion sociale) ont-elles été prises en compte dans l'élaboration du présent projet mise en œuvre à Jérémie ? Expliqué brièvement.	1.2b.1 Degré de cohérence entre ce Projet et les autres projets similaires mis en œuvre.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative
	1.5 Dans quelle mesure le projet a-t-il donné des réponses adéquates favorables à une meilleure participation des jeunes hommes et des jeunes femmes les plus vulnérables aux affaires publiques de Jérémie et à la promotion 'une culture de paix pour la résolution pacifique des conflits entre les contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement du contrat social entre la municipalité de Jérémie ?	1.5.1 Niveau d'adéquation entre le Projet et les problèmes identifiés et à résoudre à Jérémie.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative
	1.6 Dans quelle mesure les points de vue des parties prenantes clés (Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH) et de bénéficiaires directs (jeunes/associations de jeunes) et d'autres acteurs locaux (Ex.-leaders communautaires et notables des quartiers ciblés) ont-ils été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ?	1.6.1- Niveau de prise en compte des opinions des parties prenantes clés dans la planification du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	1.7 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains via les appuis fournis aux jeunes et associations de jeunes à Jérémie ?	1.7.1- Quota (%) de représentativité des femmes dans les structures locales. Taux(%) de femmes ayant tiré certains bénéfices du Projet. 1.7.2. Niveau de contribution du Projet aux droits humains.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative
	1.8 L'approche d'exécution du Projet conduira-t-elle aux changements qui sont attendus tels que définis dans la théorie de changement du Projet avec exemple à l'appui à Jérémie ?	1.8.1 Niveau de contribution de l'approche de mise en œuvre du Projet aux changements escomptés.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative
	2.2- Dans quelle mesure les résultats attendus (project outputs) ont-ils été atteints ?	2.2.1 Pourcentage (%) d'atteinte des résultats (produits) du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Quantitative / Qualitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	2.2- Le niveau actuel d'atteinte des résultats (Project outputs) du Projet respecte-t-il le délai prévue dans le chronogramme de réalisation des activités prévus ? Si non, à combien estimez-vous l'écart entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints pour chacun des produits reliés aux résultats du Projet.	2.2.1 Écart (temps, coûts, spécifications techniques) entre les résultats obtenus et planifiés. 2.2a.2 Taux (%) d'atteinte des produits du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative
	2.3- Quels facteurs (temps, ressources financières, capacités techniques de gestion et de suivi) ont-ils contribué à l'atteinte ou non des résultats et des effets attendus du Projet à Jérémie ?	2.3.1 Niveau d'imputabilité des écarts aux facteurs d'efficacité dans la mise en œuvre du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	2.4- Quels facteurs ont contribué à l'efficacité (atteinte à 100% des cibles) ou à l'inefficacité (atteinte à un certain pourcentage) ?	2.4.1 Niveau d'imputabilité des écarts aux facteurs d'inefficacité dans la mise en œuvre du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	2.5- Dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants ? Pourquoi et quels ont été les facteurs qui ont contribué à CE succès ? Comment le projet peut-il bâtir sur ses résultats ou les étendre (expand) ?	2.5.1 Niveau comparatif des taux d'atteinte des résultats du Projet. 2.5.2 Niveau d'imputabilité du succès aux facteurs de mise en œuvre du Projet. 2.5.3 Niveau de leçons/expériences capitalisées positives pour projets futurs.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative
	2.6- Dans quels domaines le projet a-t-il obtenu le moins de résultats ? Quelles ont été les contraintes et pourquoi ? Comment peuvent-elles ou pourraient-elles être surmontées ?	2.6.1 Niveau comparatif des taux d'atteinte des résultats du Projet. 2.6.2 Niveau d'imputabilité de l'échec aux facteurs de mise en œuvre du Projet. 2.6.3 Niveau de leçons/expériences négatives à éviter aux projets futurs.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	de Réseaux jeunes	de Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	2.7- Quelles stratégies alternatives, s'il y en a, auraient été plus efficaces pour permettre d'obtenir les résultats du projet ?	2.7.1 Niveau comparatif des stratégies d'atteinte des résultats de mise en œuvre du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	2.8- Dans quelle mesure exprimez-vous la participation des parties prenantes (Ex. Mairie) et des bénéficiaires (Ex. jeunes/associations de jeunes) dans la gestion et la mise en œuvre du projet et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?	2.8.1 Niveau d'implication / participation locale des parties prenantes clés dans la mise en œuvre du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	Qualitative
	2.9- Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il donné des réponses adéquates aux besoins des mandants (national constituant) et aux changements dans les priorités des partenaires ?	2.9.1. Niveau d'adéquation entre résultats du Projet et les besoins des demandeurs au regard des changements opérés dans les priorités nationales.	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	Qualitative
	2.10- globalement, le projet est-il efficace, ou du moins, le projet, a-t-il été mis en œuvre tel que prévu ?	1.5.1- Niveau (%) de satisfaction des partenaires et prenantes et acteurs locaux..	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
3.-Efficience	3.1- dans quelle mesure la structure et la stratégie (Ex.- participation locale, suivi-évaluation) de mise en œuvre du projet at-elle été économiquement et techniquement efficiente dans l'obtention des résultats (Ex. Formation des jeunes en leadership, plan d'action de la mairie de Jérémie, outils développés en renforcement des capacités) attendus ?	3.1.1 Niveau/Degré d'efficience de la structure et stratégie de gestion du Projet vers l'atteinte des résultats.	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative	
	3.2- Dans quelle mesure les ressources (financière, temporelle, technique) ont-elles été utilisées de manière efficiente à la réalisation des activités (Ex.- identification des associations de jeunes, appui à la mise en place d'un cadre concertation par la mairie, réhabilitation d'espaces publics, formation sur les droits des femmes et masculinités et VBG, organisation forums communautaires et dialogues multi-acteurs) ?	3.2.1- écart de coûts planifiés et réels au regard des résultats atteints. 3.3.2- Ecart dans la stratégie d'allocation des ressources à l'atteinte des résultats.	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative	
	3.3- Globalement, le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale, avec une utilisation rationnelle des moyens (financier, humain et organisationnel) disponibles à cette fin ?	3.3.1 Niveau de rationalité des moyens utilisés vers l'atteinte des résultats	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative/ Quantitative	

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
4.-Durabilité	4.1- Y a-t-il des risques financiers pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet ?	4.1.1 Niveau de risques affectant la durabilité des résultats du Projet	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative	
	4.2- dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour assurer la durabilité des résultats du projet ?	4.2.1 Disponibilité des ressources financières et économiques pour assurer la durabilité des résultats du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative	
	4.3- Quels sont les effets positifs obtenus à date du Projet ? Quelle est la probabilité que ces résultats sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes, après l'arrêt du Projet ?	4.3.1 Niveau/taux d'atteinte des résultats. 4.3.2 Probabilité d'avoir des résultats durables.	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative	
	4.4- Selon vous, dans quelle mesure les actions du PNUD ont-elles fait peser une menace environnementale sur la durabilité des résultats du projet ?	4.4.1 Niveau de risque environnemental que représentent les actions du PNUD sur la durabilité des résultats du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative	

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	4.5- Selon vous, quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes sera insuffisant pour permettre la durabilité des retombées du projet ?	4.5.1 Degré de risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes soit insuffisant pour garantir la durabilité des résultats du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	4.6- Selon vous, dans quelle mesure les parties prenantes appuient-elles les objectifs à long terme du projet ?	4.6.1 Capacités des parties prenantes clés de poursuivre les objectifs à long terme (impact) du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	4.7- Selon vous, dans quelle mesure les leçons apprises documentées sur une base continue par le projet sont-elles partagées avec les parties prenantes concernées qui pourraient tirer des leçons du projet ?	4.7.1 Fréquence de partage des leçons apprises du projet aux parties prenantes clés pour capitaliser.		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative
	4.8- Selon vous, dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ?	4.8.1 Probabilité d'avoir des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées avec les interventions du PNUD		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Qualitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	4.9. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ?	4.9.1 Probabilité de trouver des moyens de renforcer les stratégies de sortie et la durabilité des résultats du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	4.10. Selon vous, quelle est l'opportunité de reproduire ou généraliser le programme à plus grande échelle dans le pays ?	4.10.1 Probabilité d'avoir l'opportunité de reproduire ou généraliser le programme à plus grande échelle dans le pays.		✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓	Qualitative
5-Transversalités	5.1- Dans quelle mesure les populations pauvres, les indigènes, les handicapés, les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés des quartiers défavorisés de Jérémie ont-ils bénéficié de Projet ??	5.1.1. Nombre de personnes et valeurs des bénéfices tirés du Travail du PNUD par les populations pauvres, handicapés et les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés dans la zone d'intervention.		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	5.2- Selon vous, dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet, en faisant la promotion de changements positifs en faveur des jeunes femmes et organisations de femmes à Jérémie ?	5.2.1 Niveau de prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Projet 5.2.2 Degré de prise en compte de l'aspect genre par le Projet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative
	5.3- Quelles stratégies adoptez-vous pour la prise en compte et le respect de l'équité de genre dans les bénéficiaires (Ex.- Niveau de compétences des femmes grâce aux modules de formation, représentativité des structures locales de concertation, résultats de microprojets spécifiques aux jeunes femmes et organisation de femmes, etc.) du Projet en réalité ?	5.3.1 Visibilité des changements positifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. 5.4.2 Visibilité des effets du Projet en matière de genre. 5.4.3 Quota de femmes bénéficiaires des résultats du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative / Quantitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	de réseaux jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	5.4- Comment le projet a-t-il impliqué réellement le groupe cible (Ex.- jeunes âgés de 15-25 ans et associations de jeunes, autorités locales, leaders et notables des quartiers concernés, etc.) ? Expliquez brièvement.	5.4.1 Niveau réel d'implication du groupe cible dans la mise en œuvre du Projet.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
	5.5- Quelle a été la méthodologie utilisée pour toucher ce groupe cible (Ex.- jeunes âgés de 15-25 ans et associations de jeunes, autorités locales, leaders et notables des quartiers concernés, etc.) en mettant en avant l'approche « pas de mal, personne ne sera laissée derrière » du système des Nations Unies ?	5.5.1 Degré d'adaptabilité de la méthodologie utilisée pour toucher ce groupe cible avec l'approche du système des Nations Unies.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	Qualitative
6- Conditions générales	6.1- Quel est votre niveau de satisfaction global pour ce projet ?	6.1.1- Niveau de satisfaction des acteurs de mise en œuvre du Projet.		✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	Qualitative
	6.2- Quels sont les leçons apprises de la mise en œuvre du projet ?	6.2.1 Force et faiblesse de la mise en œuvre du projet.		✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	Qualitative

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs	Méthodologie de l'évaluation												
			Observation sur le terrain	Entrevues semi-dirigées					Système de suivi-évaluation	Revue de littérature	Revue documentaire (Rapports, documents existants)	Enquêtes informelles et formelles		Focus groupe	Méthodes d'analyse de données
				Responsables (ONUFEMMES, PNUD, OIM)	Toutes Parties ¹⁶ prenantes clés	Comités quartiers	Réseaux de jeunes	Associations de jeunes				Données macros provenant de sources autres que PNUD	Données primaires (provenant du PNUD)		
	6.3- Quelles recommandations générales feriez-vous ?	6.3.1 Principaux éléments de recommandation.		✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	Qualitative

Annexe 2.- Questionnaires d'évaluation

Les questionnaires d'évaluation finale du « Projet Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes » sont présentés ci-après.

QUESTIONNAIRES POUR LES PARTENAIRES (PNUD, OIM, ONUFEMMES) & PARTIES PRENANTE CLÉS (Mairie-MAST-MPCE-MENFP-MCFDF-MJSAC-OPC-PNH) DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

Par rapport à pertinence

1P. Comment, selon vous, les objectifs¹⁹ du Projet correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires (*Jeunes et associations de jeunes, autorités, les acteurs locaux et la communauté cible de 45.000 bénéficiaires*) en termes de besoins pour résoudre des conflits (réduire violences) et promouvoir la cohésion sociale (consolidation de la paix) à Jérémie ? Expliquez brièvement

2P. Comment, selon vous, les objectifs du Projet correspondent-ils aux problèmes identifiés et aux besoins prioritaires (réels) des groupes cibles en matière de résolution de conflits et de promotion de la cohésion sociale à Jérémie ? Expliquez brièvement.

3P. Est-ce que le Projet répond adéquatement aux problèmes de la population cible en apportant une valeur ajoutée tangible aux moyens utilisés pour consolider la paix à Jérémie ? Si oui, donnez-en un exemple. Si non, pourquoi ?

4P. Selon vous, dans quelle mesure les leçons apprises d'autres projets pertinents en matière de consolidation de la paix (résolution de conflits et promotion de cohésion sociale) ont-elles été prises en compte dans l'élaboration du présent projet mise en œuvre à Jérémie ? Expliquez brièvement.

5P. Selon vous, dans quelle mesure les points de vue des parties prenantes clés (*Mairie, MAST, MPCE, MENFP, MCFDF, MJSAC, OPC, PNH*) et de bénéficiaires directs (jeunes/associations de jeunes) et d'autres acteurs locaux (leaders communautaires et notables des quartiers ciblés) ont-ils été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ? Expliquez brièvement.

¹⁹ **Objectif Global** : Contribuer la réduction de la violence dans la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes. **Objectif spécifique** : Renforcer l'implication des jeunes dans la résolution pacifique des conflits et la vie politique à Jérémie

6P. Selon vous, dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains via les appuis fournis aux jeunes et associations de jeunes à Jérémie ? Expliquez brièvement.

7P. Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il donné des réponses adéquates favorables à une meilleure participation des jeunes hommes et des jeunes femmes les plus vulnérables aux affaires publiques de Jérémie et à la promotion 'une culture de paix pour la résolution pacifique des conflits entre les contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement du contrat social entre la municipalité de Jérémie ? Expliquez brièvement.

8P. L'approche d'exécution du Projet conduira-t-elle aux changements qui sont attendus tels que définis dans la théorie de changement²⁰ du Projet ? Si oui, quels exemples d'éléments de changements (Ex.- témoignages d'agents transformateurs et porteurs d'un message de paix, leur niveau de participation aux manifestations /violences) observez-vous à Jérémie ?

Par rapport à l'efficacité

1E. Selon vous, dans quelle mesure les résultats attendus (outputs/extrants/produits) du Projet ont-ils été atteints ? Expliquez brièvement.

2E. Le niveau actuel d'atteinte des résultats (outputs) du Projet respecte-t-il le délai prévue dans le chronogramme de réalisation des activités prévus ? Si non, à combien estimez-vous l'écart entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints pour chacun des produits²¹ reliés aux résultats du Projet.

²⁰ Changements attendus : renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes envers leur communauté et mieux les préparer pour jouer pleinement leur rôle d'agents de transformation et de porteurs d'un message de paix, réduisant ainsi leur implication dans les manifestations de violence dans la ville 'et améliorant d'une façon générale la cohésion sociale de la communauté.

²¹ **Produit 1.1** Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100 femmes et, 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville de Jérémie. **Produit 1.2** La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative et régulière avec les associations de jeunes. **Produit 2.1** Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs en Réduction des violences basées sur genre et le changement du comportement en faveur des nouvelles masculinités. **Produit 2.2** 100 jeunes femmes et-jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leur communauté.

3E. Selon vous, quels facteurs (temps, ressources financières, capacités techniques de gestion et de suivi) ont-ils contribué à l'atteinte ou non des résultats et des effets attendus du Projet à Jérémie ? Expliquer brièvement.

4E. Selon vous, quels facteurs ont contribué à l'efficacité (atteinte à 100% des cibles) ou à l'inefficacité (atteinte à un certain pourcentage) ? Expliquer brièvement.

6E. Selon vous, dans quels domaines (résolution conflits, promotion cohésion sociale, genre, droits humains) le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants ? Expliquez brièvement.

6.1E. Pourquoi et quels ont été les facteurs qui ont contribué au succès ? Expliquez brièvement.

6.2E. Comment le projet peut-il bâtir sur ses résultats ou les étendre (expand) ? Expliquez brièvement.

7E. Selon vous, dans quels domaines le projet a-t-il obtenu le moins de résultats ? Expliquez brièvement. Quelles ont été les contraintes et comment ont-elles été surmontées ?

8E. Selon vous, quelles stratégies alternatives, s'il y en a, auraient été plus efficaces pour permettre d'obtenir les résultats du projet ? Expliquez brièvement.

9E. Selon vous, dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ? Expliquez brièvement.

10E. Selon vous, dans quelle mesure exprimez-vous la participation des parties prenantes (Ex. Mairie) et des bénéficiaires (Ex. jeunes/associations de jeunes) dans la gestion et la mise en œuvre du projet et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ? Expliquez brièvement.

11E. Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il donné des réponses adéquates, tenant compte de l'aspect genre et droits humains, aux besoins des mandants (*acteurs nationaux et locaux tels : autorités locales, jeunes et associations de jeunes*) et aux changements dans les priorités des partenaires de mise en œuvre du Projet à Jérémie ? Expliquez brièvement.

12E. Selon vous, globalement, le projet est-il efficace, ou du moins, projet, a-t-il été mis en œuvre tel que prévu ? Expliquez brièvement.

Par rapport à l'efficience

1e. Selon vous, dans quelle mesure la structure et la stratégie (Ex.- participation locale, suivi-évaluation) de mise en œuvre du projet at-elle été économiquement et techniquement efficiente dans l'obtention des résultats (Ex. *Formation des jeunes en leadership, plan d'action de la mairie de Jérémie, outils développés en renforcement des capacités*) attendus ? Expliquez brièvement.

2e. Selon vous, dans quelle mesure les ressources (financière, temporelle, technique) ont-elles été utilisées de manière efficiente à la réalisation des activités (Ex.- *identification des associations de jeunes, appui à la mise en place d'un cadre concertation par la mairie, réhabilitation d'espaces*

publics, formation sur les droits des femmes et masculinités et VBG, organisation forums communautaires et dialogues multi-acteurs)? Expliquez brièvement.

5E. Globalement, le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale, avec une utilisation rationnelle des moyens (financier, humain, techniques, organisationnel) disponibles à cette fin ?

Par rapport à la Durabilité des bénéfices

1D. Selon vous, y a-t-il des risques financiers pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet ? Expliquez brièvement.

2D. Selon vous, dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour assurer la durabilité des résultats du projet ? Expliquez brièvement.

3D. Quels sont les effets positifs obtenus à date du Projet ? Quelle est la probabilité que ces résultats sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes, après l'arrêt du Projet ?

4D. Selon vous, dans quelle mesure les actions du PNUD ont-elles fait peser une menace environnementale sur la durabilité des résultats du projet à Jérémie ? Expliquez brièvement.

5D. Selon vous, quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes sera insuffisant pour permettre la durabilité des retombées du projet ? Expliquez brièvement.

6D. Selon vous, dans quelle mesure les parties prenantes appuient-elles les objectifs à long terme du projet ? Expliquez brièvement.

7D. Selon vous, dans quelle mesure les leçons apprises documentées sur une base continue par le projet sont-elles partagées avec les parties prenantes concernées qui pourraient tirer des leçons du projet ? Expliquez brièvement.

8D. Selon vous, dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ? Expliquez brièvement.

9D. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ? Expliquez brièvement.

10D. Selon vous, quelle est l'opportunité de reproduire ou généraliser le programme à plus grande échelle dans le pays ?

Par rapport aux thématiques transversales (Droits humains, Egalité des sexes)

1T. Selon vous, dans quelle mesure les populations pauvres, les indigènes, les handicapés, les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés des quartiers défavorisés de Jérémie ont-ils bénéficié de Projet ? Expliquez brièvement.

2T. Selon vous, dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet, en faisant la promotion de changements positifs en faveur des jeunes femmes et organisations de femmes à Jérémie ? Expliquez brièvement.

3T. Quelles stratégies adoptez-vous pour la prise en compte et le respect de l'équité de genre dans les bénéficiaires (**Ex.**- Niveau de compétences des femmes grâce aux modules de formation, représentativité des structures locales de concertation, résultats de microprojets spécifiques aux jeunes femmes et organisation de femmes, etc.) du Projet en réalité ?

4T. Comment le projet a-t-il impliqué réellement le groupe cible (**Ex.**- jeunes âgés de 15-25 ans et associations de jeunes, autorités locales, leaders et notables des quartiers concernés, etc.) ? Expliquez brièvement.

5T. Quelle a été la méthodologie utilisée pour toucher ce groupe cible (**Ex.**- jeunes âgés de 15-25 ans et associations de jeunes, autorités locales, leaders et notables des quartiers concernés, etc.) en mettant en avant l'approche « pas de mal, personne ne sera laissée derrière » du système des Nations Unis ? Expliquez brièvement.

Considérations générales

1G. Quel est votre niveau (pourcentage) de satisfaction globale pour ce projet ? Expliquez brièvement.

2G. Quelles sont les leçons apprises (**Ex.** forces et faiblesse de l'approche de mise en œuvre, appropriation des acquis pour le maintien du contrat social établi entre les jeunes et la mairie de Jérémie vers la résolution de conflits et promotion de cohésion sociale) de la mise en œuvre du projet ? Expliquez brièvement.

3G. Quelles recommandations générales feriez-vous pour la suite de ce projet à Jérémie et son extension dans d'autres collectivités locales d'autres départements géographiques du pays ? Expliquez brièvement.

QUESTIONNAIRE POUR LES COMITÉS QUARTIERS, DES ASSOCIATIONS DE JEUNES ET RESEAUX DE JEUNES BENEFCIAIRES DU PROJET

Par rapport à pertinence

1P. Selon vous, dans quelle mesure les points de vue des acteurs locaux (**Ex.- Jeunes et comités des associations de jeunes, comités quartiers, réseaux de jeunes, organisations de femmes, etc.**) à l'atteinte des résultats (effets²² et produits/Extrants²³) attendus ont-ils été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ? Expliquez brièvement.

2P. Selon vous, dans quelle mesure les objectifs²⁴ visés par le projet correspondent-ils donc aux besoins prioritaires des acteurs locaux (**Ex.- Jeunes et comités d'associations de jeunes, comités quartiers, réseaux de jeunes, organisations de femmes, etc.**) devant jouer leur rôle comme agents de changement et de construction de la paix à Jérémie ? Expliquez brièvement.

3P. Selon vous, dans quelle mesure le projet, à travers les résultats obtenus (**Ex.- compétences améliorées des jeunes hommes et femmes et autorités locales, outils maîtrisés pour réduire la violence ou résoudre des conflits et promouvoir la cohésion sociale**) contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains ? Expliquez brièvement.

4P. Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il donné (va-t-il donner) des réponses adéquates aux changements politiques (**Ex.- réduction du taux de participation de jeunes hommes/femmes dans les manifestations de rue**), économiques (**Ex.- capitalisation des femmes**), institutionnels (**Ex.- proactivité du conseil municipal**) à Jérémie et du cadre légal dans le pays ? Expliquez brièvement.

²² **R1.-** 500 jeunes femmes et jeunes hommes- entre -15 et 25 ans sont assez compétents et participent activement et équitablement aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités locales et d'autres acteurs locaux ; **R2.-** Les autorités et autres acteurs locaux (et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (VBG en particulier) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits)

²³ **Produit 1.1** Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100 femmes et, 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville de Jérémie. **Produit 1.2** La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative et régulière avec les associations de jeunes. **Produit 2.1** Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs en Réduction des violences basées sur genre et le changement du comportement en faveur des nouvelles masculinités. **Produit 2.2** 100 jeunes femmes et-jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leur communauté.

²⁴ Contribuer à la réduction de la violence clans.la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes. Renforcer l'implication des jeunes dans la résolution pacifique des conflits et la vie politique à Jérémie.

Par rapport à l'efficacité

1E. Selon vous, dans quelle mesure les résultats attendus (Effets et outputs/extrants/produits) ont-ils été atteints dans le délai prévu ? Expliquer brièvement.

2E. Selon vous, quelles activités²⁵ du projet ont-elles été réalisées dans le délai prévu ?

2E. Selon vous, dans quelle mesure la stratégie de partenariat du PNUD pour la mise en œuvre du projet a-t-elle été pertinente et efficace ? Expliquer brièvement.

3E. Selon vous, quels facteurs ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ? Expliquer brièvement.

4E. Selon vous, dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus et/ou moins importants, en tenant des facteurs de succès et possibilités d'extension ? Expliquez brièvement,

5.2E. Comment peuvent-elles ou pourraient-elles être surmontées ? Expliquez brièvement.

²⁵ On fera recours au PRODOC pour les activités du Projet.

6E. Selon vous, quelles stratégies alternatives, s'il y en a, auraient été plus efficaces pour permettre d'obtenir les résultats du projet ? Expliquez brièvement.

7E. Selon vous, dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet sont-elles participatives et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ? Expliquez brièvement.

8E. Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la promotion des droits humains ? Expliquez brièvement.

9E. Quels résultats/bénéfices (Ex.- formations, *microprojets*) les comités quartiers/associations / réseaux de jeunes ont-ils/elles déjà bénéficié du Projet ? Expliquez brièvement.

10E.1 Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux bénéfices déjà tirés du Projet ? Expliquez brièvement.

11E. Selon vous, globalement, le projet est-il efficace, ou du moins, projet, a-t-il été mis en œuvre tel que prévu ? Expliquez brièvement.

Par rapport à l'efficience

1e. Selon vous, dans quelle mesure la structure du projet telle que décrite dans le document de projet at-elle été efficace dans l'obtention des résultats attendus ? Expliquez brièvement.

2e. Selon vous, dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et l'exécution de cette stratégie ont-elles été efficaces et économiques (cost-effective) ? Expliquez brièvement.

3e. Selon vous, dans quelle mesure y a-t-il eu une utilisation économique (cost effective) et stratégique des ressources financières et humaines et autres a permis d'atteindre les résultats attendus avec efficacité ? Expliquez brièvement.

4e. Selon vous, dans quelle mesure les fonds ont-ils été disponibles et les activités du projet ont-elles été entreprises dans les délais prévus ? Expliquez brièvement.

5e. Selon vous, dans quelle mesure les systèmes de suivi-évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils une gestion de projet efficace et efficace ? Expliquez brièvement.

Par rapport à la Durabilité des bénéficiaires

1D. Selon vous, y a-t-il des risques financiers et économiques pouvant compromettre la durabilité des résultats (**Ex.- Niveau de compétences acquises, outils maîtrisés, microprojets bénéficiaires, plan d'action et espaces de concertation**) du projet ? Expliquez brièvement.

2D. Selon vous, tenant compte des activités du projet, quels risques pouvant compromettre la durabilité des retombées positives du projet ? Expliquez brièvement.

3D. Selon vous, dans quelle mesure les actions du PNUD ont-elles fait peser une menace environnementale sur la durabilité des résultats du projet ? Expliquez brièvement.

4D. Selon vous, quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (Ex.- **Mairie, associations de jeunes**) sera insuffisant pour permettre la durabilité des retombées du projet ? Expliquez brièvement.

5D. Selon vous, quels facteurs permettant aux principales parties prenantes (Ex.- Mairie et **associations de jeunes**) d'améliorer le niveau d'atteinte des résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits humains et de développement humain ? Expliquez brièvement.

6D. Selon vous, dans quelle mesure les parties prenantes (**associations de jeunes**) appuient-elles les objectifs à long terme (**Taux de violence réduit à Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes**) du projet ? Expliquez brièvement.

7D. Selon vous, dans quelle mesure les leçons apprises (**Ex.- Force et faiblesse de l'approche participative, matérialisation des compétences acquises, changement de comportement positif observé chez les acteurs locaux grâce au projet, etc.**) du projet sont-elles partagées avec les parties prenantes (**associations de jeunes et autres**) concernées qui pourraient tirer des leçons du projet ? Expliquez brièvement.

8D. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité des résultats du Projet? Expliquez brièvement.

Par rapport aux thématiques transversales (Droits humains, Egalité des sexes)

1T. Selon vous, dans quelle mesure les populations pauvres, les indigènes, les handicapés, les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés des quartiers cibles ont-ils bénéficié de ce projet à Jérémie ? Expliquez brièvement.

2T. Selon vous, dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet ? Expliquez brièvement.

4T. Selon vous, dans quelle mesure le projet a-t-il fait la promotion de changements positifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et de la prise en compte de l'aspect genre ? Expliquez brièvement.

5T. Comment le projet a-t-il impliqué réellement le groupe cible (Acteurs locaux : jeunes âgés de 15-25 ans, associations de jeunes, etc.) ? Expliquez brièvement.

Considérations générales

3G. Quel est votre niveau de satisfaction global pour ce projet ? Expliquez brièvement.

4G. Quels sont les leçons apprises de la mise en œuvre du projet ? Expliquez brièvement.

5G. Quelles recommandations générales feriez-vous ? Expliquez brièvement.

QUESTIONNAIRE POUR LES JEUNES BENEFICIAIRES DU PROJET

Nom. _____ Prénom. _____ l'âge. _____ Sexe- _____

Par rapport à pertinence

1P. Etiez – vous contacté et impliqué dans le processus de la planification/élaboration du Projet « Appui à la Résolution des Conflits et à la Promotion de la Cohésion Sociale dans la Ville de Jérémie à travers les Organisations de Jeunes » ?

Oui Non

2P. Selon vous, les points de vue des jeunes et associations de jeunes à l'atteinte des résultats attendus ont-ils été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ?

Oui Non

3P. Selon vous, le projet contribue-t-il suffisamment à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains ?

Oui Non

4P. Selon vous, le projet a-t-il donné des réponses adéquates aux changements politiques, économiques, institutionnels et du cadre légal dans le pays ?

Oui Non

5P. Le Projet, répond-il vraiment aux besoins de formation, outils et autres éléments nécessaires pour les jeunes et association de jeunes voulant contribuer à la résolution de conflits et à la promotion de la paix à Jérémie ?

Oui Non

Par rapport à l'efficacité

1E. Selon vous, les résultats attendus (outputs/produits/extrants) du Projet ont-ils été atteints à temps ?

Oui Non

2E. Selon vous, la stratégie de partenariat du PNUD pour la mise en œuvre du projet a-t-elle été pertinente et efficace ?

Oui Non

3E. Selon vous, quels facteurs ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?

- a) Performance de l'équipe de gestion
- b) Qualité de la planification
- c) Niveau de partenariat et de participation locale
- d) Autres (précisez) _____

4E. Selon vous, dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants ?

- a) Résolution conflit ; b) Cohésion sociale ; c) Promotion de la paix ;
b) d) équité de genre ; e) Autres (Précisez) _____

4.1E. Le projet est-il un succès ? Oui Non

Si oui, citez-en les principaux facteurs : a) Clarté des objectifs ; b) Niveau d'engagement des parties prenantes ; c) mécanismes de suivi et de coordination ; Niveau de participation des acteurs locaux ; Niveau d'appropriation par les association bénéficiaires

5E. Selon vous, dans quels domaines le projet a-t-il obtenu le moins de résultats ?

- a) Résolution conflit ; b) Cohésion sociale ; c) Promotion de la paix ;
d) équité de genre ; e) Autres (Précisez) _____

6E. Selon vous, il existe d'autres stratégies alternatives plus efficaces pour permettre d'obtenir les résultats du projet ?

Oui Non

7E. Selon vous, les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ?

Oui Non

8E. Selon vous, la gestion et la mise en œuvre du projet sont participatives et cette participation contribue suffisamment à l'atteinte des objectifs du projet.

Oui Non

9E. Selon vous, le projet a donné des réponses adéquates aux besoins des mandants (Acteurs locaux : jeunes et associations de jeunes de Jérémie) et aux changements dans les priorités des partenaires ?

Oui Non

10E. Selon vous, globalement, le projet est-il efficace, ou du moins, projet, a-t-il été mis en œuvre tel que prévu ?

Oui Non

Par rapport à l'efficience

1e. Selon vous, la stratégie de mise en œuvre du projet et l'exécution de cette stratégie ont-elles été efficaces et économiques ?

Oui Non

3e. Selon vous, les ressources financières et humaines ont-elles permis de réaliser les activités du Projet comme planifié ?

Oui Non

3.1e. Les ressources (fonds, ressources humaines, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement en vue d'atteindre les résultats ?

Oui Non

4e. Selon vous, les fonds ont-ils été disponibles et les activités du projet ont-elles été entreprises dans les délais prévus ?

Oui Non

5e. Selon vous, les systèmes de suivi-évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils une gestion de projet efficace et efficace ?

Oui Non

Par rapport à la Durabilité des bénéfices

1D. Selon vous, y a-t-il des risques financiers pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet ?

Oui Non

2D. Selon vous, les ressources financières et économiques seront-elles disponibles au niveau local pour assurer la durabilité des résultats du projet ?

Oui Non

3D. Selon vous, les activités du projet font-elles peser des risques, pouvant compromettre la durabilité des retombées positives du projet ?

Oui Non

4D. Selon vous, les actions du PNUD ont-elles fait peser une menace environnementale sur la durabilité des résultats du projet ?

Oui Non

5D. Selon vous, le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (Ex.- **associations de jeunes**) sera insuffisant pour permettre la durabilité des retombées du projet est faible ?

Oui Non

6D. Selon vous, les parties prenantes (Ex.- **associations de jeunes**) appuieront les objectifs à long terme du projet ?

Oui Non

7D. Selon vous, les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ?

Oui Non

Par rapport aux thématiques transversales (Droits humains, Egalité des sexes)

1T. Selon vous, les populations pauvres, les indigènes, les personnes handicapées, les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés ont-ils bénéficié du Projet à Jérémie ?

Oui Non

2T. Selon vous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été suffisamment prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Oui Non

3T. Selon vous, le projet a-t-il fait la promotion de changements positifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

Oui Non

4T. Selon vous, le projet a-t-il impliqué réellement le groupe cible (jeunes âgés de 15-25 ans) dans la mise en œuvre ?

Oui Non

Considérations générales

1G. êtes-vous globalement satisfait de ce projet ?

Oui Non

2G. Avez -vous des recommandations générales à faire ?

Oui Non

Si oui, les trois (3) principales sont :

- a) _____
- b) _____
- c) _____

